

LE W SCHTHALDA

joyeuses pâques **POST**



La section de Gymnastique de WESTHALTEN a organisé son traditionnel carnaval dans les rues du village.

La manifestation a connu un vif succès avec 90 participants. Petits et grands ont été dynamiques dans le lancer de confettis et ont pu se régaler de beignets offerts par l'association et confectionnés par les parents.

Bravo à tous pour vos beaux déguisements !

P
R
I
N
T
E
M
P
S

2
0
2
3



Sommaire :

- Carnaval dans notre village p1
- Manifestations / Réception maisons fleuries p2
- Palmarès des maisons fleuries 2022 p3
- Vie communale p4
- Inscription Journée Citoyenne p5



CALENDRIER DES RDV AU VILLAGE

- **A partir du 06/04** à la salle St Aloyse **Tournoi de Quilles** 
- **15-16/04** : à la salle polyvalente **Marche populaire** de l'AS Vallée Noble 
- **08/05** : devant la mairie à 18 h **Cérémonie du 08 mai** 
- **13/05** : à la salle polyvalente **Journée citoyenne** 
- **27/05** : au stade de foot **Jeu de la Vache** 
- **23/06** : Place du Tilleul **Fête de la musique** organisée par l'Echo du Strangenberg 

RECONNAISSANCE DES MAISONS FLEURIES 2022

Le 17 Mars 2023, la municipalité a souhaité mettre à l'honneur celles et ceux qui par leur amour des fleurs, de la nature et de la décoration embellissent leur lieu de vie et font de Westhalten un village fleuri et agréable.

Le palmarès 2022 a été établi sur la reconnaissance du fleurissement estival selon 4 critères (impression/harmonie générale – quantité de fleurs – originalité des compositions – propreté/entretien) mais également sur les décorations effectuées durant les périodes de Pâques et de Noël. Chaque lauréat s'est vu offrir un bon d'achat à utiliser en produits horticoles d'une valeur de 15 €, 25 € ou 35 € selon le classement. La cérémonie des Maisons Fleuries était également l'occasion pour Jérôme DRUSINI, passionné de fleurs, de prodiguer ses conseils sur le choix des végétaux à faible besoin en eau.

L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement tous les habitants qui œuvrent au fil des saisons à fleurir et décorer leurs maisons, balcons et jardins. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2023 ! Après un passage à la période de Pâques, le jury a programmé son passage de reconnaissance du fleurissement estival le **Samedi 29 Juillet 2023**. N'hésitez pas à exprimer vos talents de jardiniers et décorateurs !



Maintien des 2 fleurs à Westhalten !

Malgré un été extrêmement chaud et sec, le jury régional des villes et villages fleuris a confirmé le maintien des 2 fleurs à Westhalten. Le jury a été sensible à l'engagement de la commune en faveur de la protection de l'environnement, de la préservation des ressources naturelles en priorisant des massifs en pleine terre avec un choix d'espèces végétales à faible besoin en eau.



La route des vins d'Alsace fête ses 70 ans cette année !

La commune souhaite prendre part à cet événement en orientant les teintes du fleurissement communal en **vert**, **jaune** et **rouge** qui rappellent les robes de nos vins d'Alsace. Quelques décorations compléteront le fleurissement. Pour se faire, les ateliers de bricolage sont ouverts à tous les adultes qui le souhaitent. Nous vous donnons rendez-vous aux ateliers communaux, **les samedis après-midi à partir du 15 Avril**.



PALMARES MAISONS FLEORIES

ANNEE 2022

1 

ARDAENS Jean-Marc
BASS Bernard
BESTHEIM
BOESCH Mathieu
BRAZZO Gino
BRAZZO Martine
BULLIERE Vincent
BURGER Marguerite
CORRA Eddy
DEBENATH Michel
DIRINGER Sébastien
EHKIRCH Joseph
ELLERBACH Robert
FRANCK Henri
FURSTOSS Laurent
GAERING Maurice
GOETZ Jean-Marc
GOETZ Laurent
HECK Didier
HUNTZIGER Cédric
KEPFER David
KIBLER Cédric
KIENE Edmond
LALLEMAND Henri
LUEGER Jean-Paul
MEYER Damien
MULLER Jeannine
MURE Denis
PASCAL René
PFEFFER Michel
PHILIPP Jean-Claude
PORTRON Jean-Jacques
RAMUNNO Nicolas
RAMUNNO Vincent
RICHERT Juliane
ROMINGER Claudine
SCHATZ Gérard
SCHATZ Vincent
SCHIPFER René
SCHWARTZ Loïc
SOMMEREISEN Marius
VALENTIN Gilbert
WAQUE Yves
WEBER Mariette

2  

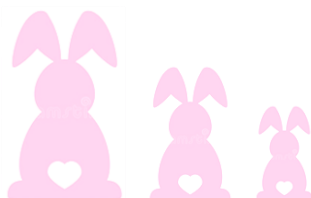
BASS Hervé
BRETON Raphaël
BRUN Gilbert
BRUN Lionel
DAUER Jean
EHRARDT Roger
ERMACORA Françoise
HAURY Marie-Thérèse
Hôtel-Rest COTE PLAINE
KEPFER Bernard
KOEHLER Christian
LOCHERER Georges
MEISTERMANN Marie-Andrée
MUNCH Jean-Marc
MURE Francis
NIDERCORN Agnès
PLACA Piero
Restaurant CHEVAL BLANC
RODRIGO Raymond
SCHNEIDER Maria
ZWINGELSTEIN Marie-Louise

3   

ANDRE Jean-Paul
ARRIBAS Luis
Auberge du VIEUX
PRESSOIR
BAECHTLE Vincent
BOHRER Philippe
DEBENATH Xavier
FLECK Pascal
HUNTZIGER Bernard
MONTIER Daniel
MUNCH Jean-Paul
OBRECHT Thierry
SCHILLING Etienne
TAGLIAFERRI Luc
WALTER Paul



Félicitations !



Démonstration de taille d'ARBRES FRUITIERS à WESTHALTEN

Une vingtaine de personnes ont répondu présent le samedi 11 février à 9h pour la première séance de démonstration de taille d'arbres fruitiers organisée par la municipalité. RDV était donné au verger école créé l'année passée avec l'aide des enfants du village.

Situé sur le coteau Ouest du Strangenberg, le verger est composé de vieilles variétés locales de fruits. Julien Fest, ancien habitant du village, nous a partagé son savoir-faire de la taille en nous expliquant les différents types de bourgeons sur une taille de formation et une taille fructifère.

À la fin de la séance, les participants ont pu partager le verre de l'amitié et poursuivre les échanges de leurs bonnes pratiques, sous un soleil radieux et un paysage viticole magnifique !



**JOBS
D'ÉTÉ**

La Commune de WESTHALTEN recrute des **stagiaires de vacances** durant la période de **juin, juillet et août** pour des travaux d'entretien (un pour chaque mois).

Ces postes peuvent convenir à des étudiants **ayant le permis VL et âgés de 18 ans et plus**

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature (cv + lettre de motivation en indiquant bien vos disponibilités) **au plus tard pour le 29 avril 2023**

Pour plus d'informations, s'adresser au secrétaire de Mairie
03.89.47.69.11 - secretaire.mairie@westhalten.fr



Prise au Neuland à WESTHALTEN
Source : Julien BOOG



De 0h à 5h

**EXTINCTION
DE
L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC**

Nous vivons une période de crise énergétique qui vraisemblablement risque de perdurer ! Notre commune avait légèrement anticipé cette crise en appliquant une phase de test d'une durée de 6 mois à partir du 01/072022. Cette période test nous a permis d'optimiser le choix des horaires puisque nous avons testé une extinction de 1h à 4h du matin en période estivale et de minuit à 5h du matin en période hivernale.

Après réflexion et prise en compte des différentes remarques émises, **l'extinction de notre éclairage public** est actif de **minuit à 5h du matin** durant toute l'année, quel que soit la saison.

Du point de vue énergétique, une coupure de 5h par nuit sur l'installation de notre commune équivaut à un **gain de quasiment 50% en kWh par an**. En effet la consommation annuelle sans extinction est de 62.258 kWh et sera réduite à 34.545 kWh avec une extinction de 5 heures par nuit.

Nous avons la possibilité de piloter manuellement l'extinction de l'éclairage public, ainsi, pour des raisons de sécurité et de convivialité, certains quartiers, voire toute la commune, pourront rester éclairés lors de moments festifs comme la soirée de Noël ou de fêtes estivales (sur demande des associations organisatrices).